

# LA NATION

L'Assemblée Légale 1906

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN  
HEBDOMADAIRE.

Bureau de l'Éditeur :  
Cité Jacques-Cartier, chambre 87,  
68 rue St-Vincent, Montréal.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 24 MARS 1906.

Bureau de l'Imprimerie :  
200-204 rue Labelle,  
St-Jérôme.

## Ministre et Surintendant

A *l'Avenir du Nord*, on lira sans doute avec intérêt les remarques suivantes du *Globe*, le grand organe libéral, de Toronto :

« Le gouvernement d'Ontario soumet un projet de loi pour réorganiser le département de l'éducation et pour nommer un surintendant. Cette nomination est devenue nécessaire parce que le ministre de l'instruction publique n'est pas un expert, mais un politicien. Officiellement, le ministre sera la tête responsable du département, chargé, avec son sous-ministre de la partie administrative. En réalité, le surintendant sera l'aviseur responsable du ministre en toutes les matières qui touchent à l'organisation scolaire et l'accomplissement des réformes nécessaires. Il sera le leader reconnu dans les affaires de l'instruction publique, dans cette province.

« Il faut espérer que la loi définira avec précision les devoirs du nouveau fonctionnaire, de façon à éviter toutes difficultés au département et de façon à obtenir les meilleurs résultats. Si le ministre concerné et le gouvernement réalisent exactement la position, ils s'efforceront de nommer l'homme qui a le plus d'expérience en ces questions, un expert reconnu qui devra avoir la plus entière liberté d'action. La nomination d'un fonctionnaire incapable serait désastreuse pour la cause et un homme capable, qu'on enchaînerait avec des mesquines considérations de sectes, qui se trouverait lié par les exigences politiques, trouverait la position intenable.

« Il est un point qui ne doit laisser aucun doute, donner prise à aucune ambiguïté. Il ne doit y avoir aucune intervention de secte ou de politique auprès du surintendant de l'éducation. Si l'on choisit un homme digne du poste, sa conduite ne sera pas inspirée par des politiciens myopes ou des sectaires bruyants. La seule raison de sa nomination est le besoin d'une tête et d'un guide dont l'opinion fasse autorité. Si la lettre et l'esprit de sa nomination ne s'accordent pas à lui donner toute latitude, il vaut mieux laisser les choses telles qu'elles sont. Qu'on lui donne les mêmes pouvoirs, les mêmes responsabilités que nous demandons pour le président de l'Université

de la province et tout ira bien. Ni ces pouvoirs ni cette responsabilité n'affectent le principe du gouvernement responsable, car ils appartiennent de droit à celui qui aura la charge et les soucis de l'éducation dans la province. »

Notre confrère de *l'Avenir* voudrait-il nous dire ce qu'il pense de cet article ? Sensément par exemple.

## Le congrès du tabac

Le congrès de l'association des planteurs de tabac du comté des Deux-Montagnes a été un succès, si nous en jugeons par le nombre des cultivateurs et par l'excellence des travaux des conférenciers qui y ont pris part. M. le notaire Forest, qui en fut l'organisateur, a raison d'être fier de son œuvre, et il mérite des félicitations. M. Forest est, avec nous, de l'avis de Mgr Dupanloup qui s'exprimait ainsi : « Qu'on l'entende donc bien, il n'y a personne, ni homme, ni femme, si grand seigneur, si grande dame qu'ils soient, qui doivent craindre de se rabaisser en s'occupant d'un labeur aussi noble, aussi utile que celui de l'agriculture, et j'ajoute, d'une importance sociale si grande, au point de vue des mœurs comme au point de vue de la richesse nationale. »

M. Félix Raymond, maire de Ste-Scholastique, présidait ce congrès. Il s'est acquitté de sa tâche d'une façon irréprochable. M. C. Ethier a prononcé cette fois un discours convenable, bien inspiré, et nous l'en félicitons. M. Champagne a réussi à faire beaucoup d'esprit. Nous regrettons cependant, qu'il n'ait pas jugé bon d'assister aux séances, jusqu'à la fin du congrès. L'absence de M. Ethier, vendredi, dernier jour du congrès, s'explique par le fait que ses devoirs parlementaires l'appelaient à Ottawa. Il a rempli son devoir. Tous ceux qui ont adressé la parole ont été intéressants.

A la fin du congrès, on a rédigé des résolutions qui ont été adoptées, moins celle concernant l'imposition d'une taxe de cinq cents par livre de tabac à tout planteur qui colportera son produit. Cette résolution a soulevé de la part de MM. Henri Groulx, Blouin, etc., une vive discussion. Les planteurs ne veulent pas de cette taxe. Ils veulent voir autre chose, avant qu'on leur parle de taxe. Ils veulent savoir

si tous les beaux conseils qu'on leur a donnés sont bien praticables.

Ils n'ont peut-être pas tort. Ils font peut-être bien d'essayer avant tout cette culture, de connaître les marchés du tabac, les marchands et les manufacturiers de tabac. M. Giguère, manufacturier, et M. Labelle, percepteur du revenu, pour Joliette, qui voulaient faire adopter cette résolution, ont peut-être été trop vite en besogne. Ils ont trouvé comme adversaires, des cultivateurs prudents. Qui a eu tort ? Nous l'ignorons encore.

Cette résolution devrait être de nouveau discutée à la prochaine réunion de l'association, afin que les planteurs, les cultivateurs voient bien si c'est un piège ou une bonne mesure qu'on a voulu leur présenter. De notre part, nous n'accusons personne. Nous nous faisons simplement l'écho de ce que nous avons entendu. Nous reviendrons sur ce sujet, car il est important de ne point crier de préjugés contre le mouvement de M. Forest.

## La dette fédérale

Nous lisons dans *l'Avenir du Nord* : « Les crédits pour la période fiscale de neuf mois, finissant le 31 mars 1907, ont été déposés sur le bureau de la Chambre. Ces crédits sont au montant de \$80,603,213. Sur ce chiffre un item \$12,666,666, est pour le rachat de la dette. Le montant voté pour la présente année fiscale de douze mois, a été de \$85,832,601. Les crédits supplémentaires pour l'année courante ont également été déposés. Ils sont au montant de \$161,000, et comprennent la somme de \$18,000 pour l'exposition canadienne à l'Imperial Institute, à Londres, Angleterre ; \$75,000 pour des expositions ; \$20,000 pour les dépenses de la commission des assurances ; \$15,000 pour les dépenses que nécessiteront la visite du prince de Canaught ; \$25,000 pour venir en aide aux Japonais souffrant de la famine, et \$8,000 pour les dépenses des funérailles de feu l'hon. Préfontaine.

On remarque dans les crédits, un item de \$500,000 qui sera consacré à l'achat de propriétés, et pour la construction de nouveaux édifices au gouvernement, à Ottawa.

Il y a également une somme de dix millions de dollars pour le nouveau chemin de fer Transcontinental.

C'est un organe libéral, un représentant de cette pléiade rouge qui crie si fort contre les conservateurs qui, avant 1896, ne dépensaient que trente-huit millions de dollars par année. Et le gouvernement actuel dépense 86 millions de dollars, et notre confrère applaudit ! Comme elle est belle la logique de nos adversaires !

## Une demande raisonnable

Il y a au-delà de deux mois, nous demandions bien amicalement à nos abonnés de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration de notre journal. Tous nos lecteurs savent au prix de quels services nous publions ce journal. Ils admettent bien aussi que le prix de l'abonnement ne représente qu'une modique somme bien facile à déboursier, mais on néglige de payer son abonnement. On sait pourtant que cet abonnement est, d'après la loi, payable d'avance. Il y en a qui doivent leur abonnement depuis le mois de juin dernier. D'autres, abonnés depuis octobre, novembre et décembre, et à qui nous avons consenti une réduction pour des abonnements payés d'avance, ne se sont pas encore acquittés de leur devoir. Ils n'ont pas encore pensé à nous qui ne leur demandions pourtant que ce qui nous était bien dû, ce que nous avons bien gagné. Nous faisons de nouveau un appel à nos abonnés, espérant que cette fois, notre demande sera prise en considération.

Ceux qui, dans le district, ont obtenu des réductions, devront payer l'abonnement régulier, \$1.00, s'ils ne se mettent pas en règle d'ici au 15 avril.

Ceux qui ont reçu le journal pendant un mois sont par ce fait considérés comme abonnés, et n'ont aucune excuse pour ne point payer.

Nous prions aussi les maîtres de poste de se conformer à la loi et de ne point négliger ou outrepasser leur devoir. Bien trop souvent, un grand nombre de ces employés, par mauvaise foi ou par ignorance, causent des troubles, des ennuis sérieux aux abonnés et aux éditeurs.

Nous espérons que notre demande sera entendue et que nous aurons prochainement des remerciements à offrir à nos nombreux abonnés qui auront répondu à notre appel.

## La discipline de parti

De la *Libre Parole*, organe libéral-nationaliste :

Maintenant que veut on désigner par cette entité que l'on nomme "le parti?" C'est l'union de plusieurs personnes qui ont à peu près les mêmes idées sur un sujet donné et qui, pour les faire triompher, s'unissent dans une action commune. Nous prenons le mot dans son acception la plus large et la plus élevée, sans nous occuper des liens d'intérêt ou d'ambition qui unissent, la plupart du temps, les groupes politiques, mais sans leur donner la cohésion produite par la communauté d'idées.

Mais les partis n'existent pas que pour faire de la théorie, et lorsqu'ils arrivent dans le domaine de la vie pratique, leur manière de s'y adapter présente des variantes, au sujet desquelles chaque membre ou adhérent doit avoir son mot à dire ; d'où il suit qu'en empêchant les délibérations et en comprimant les initiatives on condamne le parti à une stérilité prochaine, puisqu'on lui enlève les moyens de s'adapter aux besoins essentiellement variables d'un pays.

D'autre part, nous ne connaissons pas de théorie plus dangereuse que celle qui, devant les intérêts de parti, veut faire taire la voix de la conscience et négliger les intérêts de la famille. Peut-on oublier qu'il existe des droits et des devoirs supérieurs à tous les partis politiques ?

Or, l'auteur de l'article, tout en serrant de près son raisonnement, fait cependant des omissions peut-être volontaires. Par exemple, il ne dit pas, qu'en dehors du parti et au-dessus de lui, il existe des choses qui ne peuvent lui être subordonnées ; que le citoyen, en y entrant, ne peut faire abstraction des droits qu'il possède et des devoirs qui lui incombent ailleurs ; que le chef en est un rouage nécessaire, mais non pas unique.

S'il avait dit cela, il n'aurait pu s'empêcher de convenir qu'un parti n'est pas seulement un moyen de monopoliser les contrats ou de drainer l'argent du peuple, et que son meilleur serviteur est encore celui qui ne sait pas tolérer, même de la part du chef, les atteintes aux lois immuables qui font les sociétés grandes et prospères."

## Croire c'est vivre

Tel est le titre d'une traduction libre du *Spiritual Pepper and Salt*, de Mgr Stang, par le rév. Père Louis Lalande, l'éminent Jésuite.

Dans ce beau livre, le rév. Père trace ce tableau de notre situation :

" Si vieilles que soient les vérités que renferme *Pepper and Salt*, elles sont toujours, et aujourd'hui plus que jamais, pleines d'actualité. Mgr Stang connaît

bien notre temps, et il sait lui parler et l'instruire. Nous ne pouvons pas dire encore de notre génération qu'elle est incrédule ; mais ce n'est pas être pessimiste d'affirmer qu'elle marche vers l'incrédulité. Sa foi a besoin d'être éclairée ; son cœur a besoin d'être soutenu ; il lui faut des réponses aux objections qu'on lui pose ; il lui faut des armes pour se défendre contre ses ennemis. Dans toute décadence religieuse, il y a d'habitude trois étapes, qui servent à en marquer la marche descendante. La première est en haut, dans la génération qui *croit* et *pratique* comme elle croit. Ce fut la génération de nos pères, celle qui s'en va et disparaît vite du Canada. La deuxième est au milieu d'une génération qui croit aussi, mais dont beaucoup de croyants ne pratiquent plus, leur foi étant en constante opposition avec la morale, leur cœur en lutte contre l'intelligence pour l'amener à façonner un credo commode, tronqué, assoupli au goût des sens et des passions. La troisième nous montre une génération qui ne croit plus et ne pratique pas. Celle-ci est préparée par la deuxième. Et si l'on peut dire qu'elle est plus malheureuse, qui pourrait dire que la deuxième n'est pas plus coupable?—Et c'est la nôtre.

" Quand notre génération aura longtemps offert à celle qui la suit, la perpétuelle contradiction de sa foi et de ses mœurs, elle finira par faire croire qu'on n'a pas besoin d'une foi qui ne mène qu'à de pareilles œuvres. Plus d'un catholique d'aujourd'hui, qui compte bien sur sa foi,—gardée inactive dans un demi-jour où elle languit, comme on garde un vieil habit dans un vieux meuble,—pour se sauver à la fin et se préparer mourir, qui y mêle mille connaissances contradictoires, afin de mieux paraître dans le mouvement de l'instruction moderne, laisse nier et railler en sa présence des vérités auxquelles il croit, les nie parfois lui-même pour poser en libre-penseur, s'arrange une religion accommodante et ne troublant ni ses finances, ni ses plaisirs, ni ses lectures, ni ses actes publics de politicien ou d'entremetteur ; plus d'un, dis-je, n'a pas l'air de songer qu'il pose par là les causes d'un septième contagieux qu'il se fera peut-être pardonner, lui, si Dieu lui en donne le temps et la grâce, mais qui produira assurément ses fruits désastreux chez les jeunes, qui ont assisté à tout ce spectacle démoralisant. Les catholiques de cette génération, qui est la nôtre, ne voudront pas mourir sans les derniers sacrements ; mais plusieurs pourront se dire en les recevant : " Il en est d'autres, " plus tard, qui ne voudront pas les recevoir, et ce sera notre œuvre ! " C'est une formidable responsabilité. Ceux qui s'en chargent feront bien d'y réfléchir en lisant ce livre de Mgr Stang. Il s'adresse particulièrement à eux."

### BAUME RHUMAL

Quelle que soit la période d'un rhume à son début, ou au milieu de la maladie, le BAUME RHUMAL est le seul remède sûr à administrer. Guérison rapide et radicale.

**J. L. St-Jacques, L. L. L.**

AVOCAT

LACHUTE, P. Q.

Bureau à Ste-Justine le samedi.

**NANTEL & ROCHON**

Avocats

ST-JEROME. CO. TERREBONNE

G. A. Fauteux Frs. Fauteux

**Fauteux & Fauteux**

AVOCATS

97 rue St-Jacques. MONTREAL. G. A. Fauteux à St-Eustache le samedi.

Téléphone Main 4851.

**Filion & Butler**

Avocats

4 CÔTE ST-LAMBERT, MONTREAL.

M. Z. Filion suit les cours du district de Terrebonne.

Edifice "Banque du Peuple" Tél. Bell Chambre 71. Bureau : Main 4365. Résidence : Est 535.

**Joseph Drouin, B.C.L.**

AVOCAT

97 rue St-Jacques, MONTREAL.

J. G. H. Bergeron, B. C. L. F. de S. A. Bastien, C.R. P. Cousineau, L.L.D.

**Bastien, Bergeron & Cousineau**

Avocats

Bureau : 76 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Téléphone Main 2283.

Téléphone Bell Main 683.

**J. Adéard Ouimet,**

AVOCAT

15 COTE ST-LAMBERT, MONTREAL.

Bureau du Soir : COIN PARC LAFONTAINE ET RACHEL. Tél. Bell Est 2575.

**Jos. B. Bérard**

Avocat

80 RUE ST-GABRIEL, Chambre No. 7. MONTREAL. Tél. Bell Main 1650.

C. P. BEAUBIEN, L.L.L. J. A. LAMARCHE, L.L.L. Tél. Main 2226 Tél. Main 1952

**Beaubien & Lamarche**

Avocats

Edifice Liverpool, London & Globe, 112, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Phone Bell Main 1409.

**H. Gohier**

Notaire

Bureau : BATISSE L. L. & GLOBE, 112 ST-JACQUES, Ch. 78.

Résidence : Ville St-Laurent. MONTREAL.

P. E. Leblanc, C.R.M.P.P. Ed. Brossard, L.L.M.

**Leblanc & Brossard**

Avocats

66 rue St-Jacques, MONTREAL. Phone Bell Main 315.

**L. T. Marechal, C.R.**

Avocat

Bâtisse New York Life, MONTREAL. Phone Bell Main 1818.

R. D. McGibbon, C. R. Edouard Surveyer. Hon. T. C. Casgrain, C.R. A. C. Casgrain, Jr. Victor E. Mitchell. Chas. M. Cotton.

**McGibbon, Casgrain, Mitchel & Surveyer**

AVOCATS

Bâtisse Canada Life, MONTREAL.

TÉL. : MAIN 5495

**J. A. Beaulieu**

AVOCAT

Bureau Edifice LA PRESSE, Rue St-Jacques, Montréal. Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

**Geo. N. Fauteux**

Notaire

ST-EUSTACHE. Argent à prêter et très bons placements sont constamment offerts.

Tél. Bell Main 1155.

**J. P. Trépanier, L.L.B.**

Notaire

17 Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Bureau du soir : 87 ave Metcalfe, St-Henri.

**C. A. Harwood, B.C.L.**

AVOCAT

180 St-Jacques, MONTREAL. Phone Main 2382.

BELL MAIN 1794

**Bernard Gaudet**

AVOCAT

BUREAU A MONTREAL, 71A ST-JACQUES. BUREAU DU SOIR ET RESIDENCE, STR-THERESE DE DEQUVILLE.

**MENDOZA LANGLOIS**

Courtier en Immeubles

Se charge de Prêts d'Argent en première hypothèque sur immeubles, aussi offre en vente des propriétés de choix rapportant 10%.

62 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Téléphone Bell Main 2828.

**S. A. BAULNE**

INGENIEUR CIVIL

Ingénieur Consultant, Construction en Fer, Ponts, Bâtisses, Usines, &c.

Bureau : 823 RUE ST-HUBERT, MONTREAL.

Téléphone Main 4138. Résidence : VILLE SAINT-LAURENT.

**Edouard Gohier & Cie**

" IMMEUBLES "

La CÔTE PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Spécialité : LOTS VACANTS ET MAISONS à vendre payables comme un loyer.

TÉL. BELL MAIN 1641 ENTRÉE PRIVÉE 1562 105 Est } NOTRE-DAME

Belle salle de Pool et de Billard ouverte toute la journée et de 11 hrs. a. m. à 12 hrs. p. m. le dimanche

**CASINO HOTEL**

Bourgeois & Demers, Proprs.

VINS & CIGARES IMPORTES de CHOIX

SPECIALITE : 62-64-66 PLACE JACQUES-CARTIER

Marchandises en bouteilles seulement MONTREAL.

Alliance Nationale C. O. P. Ancienne Place Pharmacie

**R. TREMBLAY**

MARCHAND-TAILLEUR

ASSORTIMENT DE Tweeds les plus nouveaux. 150 RUE ST-GEORGES, Chapeaux et Fourrures, St-Jérôme, P. Q. Ouvrage Garanti. 27-5-05 1A

Réparations de Montres Pendules et Bijoux de toutes sortes Joux de Mariage une spécialité.

**A. M. VIGNEAU**

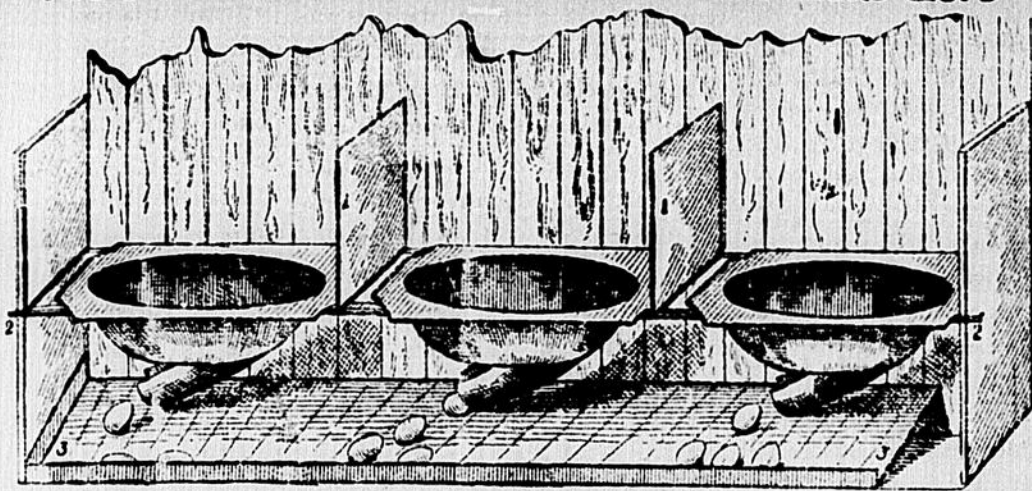
HORLOGER-BIJOUTIER

Ru face du Marché St-Jérôme.

175 rue St-Georges, MONTREAL.

# NID METALLIQUE "MAGICIEN"

POUR EMPECHER LES POULES DE MANGER LEURS ŒUFS



SERIE DE TROIS NIDS

(1) Séparations. (2) Tringles. (3) Planches à pente douce pour recevoir les œufs. Une planche additionnelle peut s'ajouter pour fermer la façade de la série. D'après l'expérience de beaucoup d'éleveurs de volailles il est avantageux de placer les nids dans l'endroit le plus obscur du poulailler. Achetez donc le **NID METALLIQUE "MAGICIEN"** et soyez certain du succès.

— EN VENTE CHEZ —

**LETOURNEUX, FILS & CIE, 1645 rue Notre-Dame, MONTREAL.**

TELEPHONE, BELL MAIN 338; MARCHANDES 326-336

## PACIFIQUE CANADIEN

VOYAGE AU NORD-OUEST

Trains spéciaux pour les colons

Quitteront la jonction de

**CARLETON**

à 9 p. m., le **MARDI** pendant les mois de Mars et Avril.

Un char dortoir sera attaché à chaque train.

Pour renseignements, s'adresser aux agents du C. P. R.

## BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. **PRIX MODÉRÉS**

**Geo. Lepage**

En face du marché, **ST-JEROME.**

## Meunier & Rolland

.. MANUFACTURIERS ..

PORTES ET CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

**MEUNIER & ROLLAND**

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, **SAINT-JEROME.**

BUREAU: 110 St-Georges. ENTREPOT: 112 St-Georges

## C. A. Lorrain

Soleil représentant des célèbres Machines à coudre

**NEW-WILLIAMS**

Pour les comtés de

**TERREBONNE & LABELLE**

ON DEMANDE DES AGENTS

AGENT-GÉNÉRAL

**The Matthew Moody & Sons Co. Ltd.**

**SAINT-JEROME, P. Q.**

Accessoires et Aiguilles de tous genres. Machines à coudre. Réparages, etc.

## AVIS

Ne cherchez pas ailleurs ce que vous ne pouvez trouver qu'au magasin de J. D. Fournelle, No. 121-123-125 rue Labelle, Saint-Jérôme, la

**Chaise Frank W. Slater**

The Strider, perfectionnée et vendue garantie

## Hotel du Parc Labelle

**H. B. dry & Cie.**

**SAINT-JEROME, P. Q.**

TEL. BELL EST 2159 Entrée Privée 2134 Laurent.

## RESTAURANT SHAMROCK

No. 2136 rue St-Laurent

Pres du C. P. R. **MILE-END:**

**J. Alex. Shinick, Prop.**

LA NATION est publiée par J. C. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-H.-A. Labelle, imprimeur, à Saint-Jérôme, P. Q.

## ENEZ VOIRI VENEZ VOIRI

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET D'ÉPICERIES DE CHOIX

**Brandy! Gin! Scotch! Vin! Rye! Etc.**

Les meilleures marques.—A des prix réduits.

COMMANDES PAR LA MALLE OU LE TÉLÉPHONE PROMPTEMENT EXÉCUTÉES CHEZ

**OLIVIER GRATTON**

2004 rue Ste-Catherine,

Coin Henry.

**MONTREAL.**

TÉLÉPHONE BELL No 13

## B. Beaulieu

Marchand de Gros et Détail

Agence de l'IMPERIAL OIL CO. pour tout le Nord à très bas prix.

Épiceries, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Pâtes, Tuyaux en Grès et en Fer, Toile, Papier, Peintures Vitre, Poêles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Atelages simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

Coin **STE-ANNE** et **ST-GEORGES, ST-JEROME**



Agent pour les **POELES MOFFAT** Weston, Ont.

## SIMEON MONETTE

Industriel et Entrepreneur-Constructeur d'Eglises et autres Batisses

**ST-JEROME, P. Q.**

**CLOS DE BOIS GENERAL**

Bardoux, Lattes, Pis, Prunelle, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions. Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

Toutes commandes envoyées à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas. Toutes espèces de bois seront achetées par M. S. Monette. Demandez mes prix avant d'aller ailleurs.

Téléphone No. 73

Bas de la ville,

TÉL. RÉSIDENCE No. 92.



## HOTEL VICTORIA

**ED. LANGLOIS, Prop.**

**ST-JEROME, P. Q.**

TÉLÉPHONE BELL No. 6

## Hotel Belmont

**PIERRE MARINIER, Prop.**

**STE-AGATHE-DES-MONTS, P. Q.**

Aménagement moderne. Table et Chambres de première classe. Attention spéciale aux voyageurs.

Voiture à tous les trains.

## LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD

**St-Jérôme, P. Q.**

**R. DESCHAMBAULT, GÉRANT**

## UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1714

L'ACTIF DEPASSE \$24,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Dépôt au gouvernement de \$450,000. Pour informations, s'adresser à

**T. L. MORRISSEY, Gérant, Montreal.**

**JOS. MONETTE, St-Jérôme.**

**J. M. DORION, Agent General,**

**Laclute, P. Q.**

1-9-5 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

# Un Peu de Tout

## Le parti libéral-conservateur

Nous avons établi l'autre jour que le parti conservateur actuel est originaire de l'alliance McNab-Morin; que les conservateurs canadiens-français sont les successeurs naturels des libéraux de l'école de Lafontaine, Morin et Cartier. Voici comment l'historien Turcotte nous fait le récit des événements de l'époque mémorable de 1854, alors que le ministre Lafontaine-Baldwin en appela au peuple :

"L'appel au peuple avait pour objet de faire connaître si les ministres devaient être blâmés, pour avoir apporté tant de lenteurs au règlement des réserves du clergé et de la tenure seigneuriale, si ces mêmes ministres jouissaient de la confiance du peuple, et enfin, si la dissolution du parlement était constitutionnelle ou non. Les élections se firent aux mois de juillet et d'août. Dans plusieurs comtés, on employa la corruption sur une grande échelle; le nombre de votes enregistrés dépassa, en certains endroits, celui de tous les habitants. Le parti ministériel eut l'avantage dans le Bas-Canada. L'opposition, cependant, était encore assez nombreuse pour se faire respecter: elle comptait deux classes de députés, les libéraux opposés aux vues des ministres sur certaines questions seulement, MM. Cauchon, Sicotte, Young, Polette, etc., les libéraux démocrates MM. A. A. Dorion, Papin, Laberge, etc.

Dans le Haut-Canada, le ministère se trouva en minorité. Le parti ministériel, qui comptait environ trente députés sur soixante-cinq, était toutefois le plus nombreux. Les conservateurs étaient au nombre de vingt-deux; le parti Brown-Mackenzie, de sept. Le reste se composait des députés indépendants. L'appel soulevé par M. Brown au fanatisme religieux fut encore cette fois-ci fait en vain, et ce fut à peine si le héros du protestantisme put se faire élire contre M. Cameron, dans le comté de Lambton. M. Cameron fut le seul des ministres qui ne put se faire élire.

M. Morin, malgré ses longs services et sa popularité, reçut un échec dans le comté de Terrebonne, où la majorité des électeurs se prononça pour un démocrate; mais le comté de Chicoutimi l'élut peu après par acclamation. Deux comtés se firent honneur de confier leur mandat à M. Hincks. La presse du Haut-Canada n'avait cependant pas cessé de travailler à perdre le caractère politique du premier ministre, en l'accusant d'avoir trempé dans des transactions indignes d'un homme public, si elles eussent été vraies. Les élections donnèrent une forte majorité en faveur de la sécularisation des réserves du clergé, de l'abolition de la tenure seigneuriale et des autres mesures locales. La solution de ces questions était maintenant acquise à la province.

Les électeurs accordèrent, à cette élec-

tion, leur confiance à certains membres du parti démocratique, parti qui avait été jusqu'alors sans influence. Lors de sa formation, en 1849, et dans les élections générales de 1851, il avait été repoussé par la masse de la population française, parce qu'il s'était montré hostile à la constitution, s'était prononcé en faveur de l'annexion aux États-Unis, et avait attaqué le clergé catholique. Les partisans marquants de cette nuance politique finirent par abandonner l'annexion, l'abolition des dîmes et plusieurs autres articles de leur programme primitif. Du moins, ils évitèrent de proclamer leurs anciens principes dans leurs adresses électorales. Sans l'abandon de ces principes, ils n'auraient pu conquérir les suffrages du peuple. Dépouillés ainsi de leur ancien programme, ils se présentèrent dans plusieurs divisions électorales, se contentant de blâmer les actes de l'administration, et triomphèrent dans une quinzaine de comtés.

Les députés démocrates formèrent en chambre un parti séparé. Nous les verrons faire la guerre, de concert avec les *dear gits*, au nouveau parti libéral-conservateur qui va se former, se prononcer pour les parlements annuels fixes, le vote du scrutin, les juges de paix électifs, le système des écoles communes, etc. Le drapeau jeune et faible qu'ils élevèrent dans la nouvelle chambre, fut défendu par eux avec talent et persévérance.

Cette jeune phalange, sortie de l'école de M. Papineau, et enthousiasmé des vues du grand patriote, comptait dans ses rangs M. A. A. Dorion, chef du parti en chambre, homme intègre, indépendant et plus modéré que plusieurs de ses partisans; M. Papin, démocrate avancé et tribun populaire, qui par son éloquence mâle et entraînant avait conquis une certaine influence sur les masses; M. Laberge, orateur distingué et doué d'une belle intelligence, qui n'entretenait pas les opinions anti-religieuses de plusieurs de ses amis; M. J. B. E. Dorion, fondateur de l'*Avenir* et le plus avancé des démocrates; MM. Charles Daoust, Valois, Darche, etc. On peut ajouter M. Holton, ami dévoué de M. Dorion et financier remarquable; il représentait les démocrates d'origine anglaise. Ces libéraux-démocrates avaient été, pour la plupart, collaborateurs de l'*Avenir* et du *Days*, et faisaient parti de l'Institut Canadien de Montréal.

M. Papineau, l'âme du parti libéral-démocratique, refusa de briguer les suffrages populaires."

(A suivre)

## IL FAIT MERVEILLE

C'est précisément dans les cas de rhume, graves, de toux opiniâtre, lorsque tous les autres médicaments sont sans action que le BAUME RHUMAL fait merveille. Essayez-le et vous l'adopterez à tout jamais.

Au Nationaliste, où l'on est peut-être trop vif à se prononcer, on ferait bien de lire les paroles du *Globe*, au sujet de Sir Charles Tupper :

"Comme chef du mouvement en faveur de la confédération, dans les provinces maritimes, ayant réussi à convaincre son ennemi Joe Howe de mettre bas les armes et d'accepter le nouvel état de chose, Sir Charles fit beaucoup pour assurer l'existence du Canada d'aujourd'hui. Il est indéniable qu'il a provoqué beaucoup d'animosité durant son terme de premier ministre il y a dix ans, mais, cette bataille même, il la fit au grand jour et avec la tenacité du "bull dog" anglais."

\*\*\*

Notre confrère de l'*Avenir du Nord* voudra-t-il nous dire s'il se réclame de l'école de Lafontaine. A-t-il évolué? Est-il le disciple de Lafontaine, Morin, Cartier, ou le disciple de Papineau, Pepin, Dorion? Notre confrère aura-t-il le courage de répondre franchement, loyalement?

\*\*\*

M. Jean Prévost part pour l'Europe. Nous lui souhaitons un bon voyage, et qu'à son retour, au moins, il puisse faire l'accord avec ses collègues, avec M. McCorkill surtout. On dit que M. Prévost donnera des conférences en Europe sur la ouananiche, les peaux de castor et le catalo. O fils de croisé! Honneur au comté de Terrebonne!

L'hon. Dr Desjardins irait le rejoindre si sa présence à Ottawa n'était pas absolument nécessaire. On dit que M. Laurier, se faisant vieux, ne peut se passer des conseils, de la conversation, de la présence de notre député. Honneur au comté de Terrebonne!

—Une carte d'affaire est essentielle pour le commerce, vous en trouverez de tous les goûts et de tous les prix chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

## LE CHEF LIEU

Nous publions, dans une autre colonne, une correspondance très sérieuse au sujet du changement du chef-lieu. Notre distingué correspondant voudrait voir le chef-lieu à St-Jérôme. Tout en respectant l'opinion de notre ami, LA NATION désire affirmer qu'elle est absolument neutre sur cette question. Elle aime mieux laisser à d'autres la tâche difficile et pénible de discuter cette épineuse question. Aussi, n'avons-nous pas besoin d'ajouter que les partisans du statu quo, c'est-à-dire de Ste-Scholastique, auront complète liberté de répondre, dans LA NATION, à notre correspondant.

LA NATION est l'organe du district de Terrebonne. Elle compte un grand nombre d'abonnés dans les comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil.

## TRIBUNE LIBRE

Un changement qui s'impose

L'inspecteur des édifices publics appartenant à la province vient de déceler irréparable et dangereuse la masure déjà vieillie qui porte le titre pompeux de palais de justice, à Ste-Scholastique.

Il faudra d'ici à quelque temps construire un nouvel édifice.

Nous ne craignons pas d'affirmer que pour l'accommodation de la majorité des justiciables du district de Terrebonne, le nouveau palais de justice devra être bâti à St-Jérôme qui deviendra le chef-lieu de notre district.

Loin de nous, la pensée de vouloir soulever une mesquine querelle de clocher, en demandant que le gouvernement de Québec favorise telle ville au détriment de telle localité, pas plus que nous avons l'intention de revenir sur les motifs qui, autrefois firent choisir Ste-Scholastique, au moment même où le contrat pour la construction à St-Jérôme était donné.

Dans des questions de ce genre le gouvernement doit n'obéir qu'à des motifs d'ordre public. Du reste, les raisons qui, en 1858, auraient pu déterminer le choix de Sainte-Scholastique, n'existent plus.

Il y a cinquante ans, St-Jérôme, le comté et le district de Terrebonne n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. La population de notre comté et de notre ville a plus que doublé, tandis que la population du comté des Deux-Montagnes est allée en décroissant; de 15,894 qu'elle était, par exemple en 1881, elle est tombée à 14,458 en 1901. Si nous ajoutons à ce chiffre celui de seize milles pour la population d'Argenteuil nous avons un total de trente milles pour Argenteuil et Deux-Montagnes réunis, quand Terrebonne à lui seul compte 28,816. Maintenant si l'on défalque du comté d'Argenteuil les Cantons Arundel, Wentworth, Montcalm, Howard, Morin et une partie d'Harrington qui débouchent à St-Jérôme, et pas ailleurs, par l'ancien chemin de fer de Montfort et Gatineau, qui n'ont aucun moyen de communication avec Ste-Scholastique, nous avons pour nous, la majorité absolue de la population. Ces mêmes calculs nous donnent aussi la prépondérance au point de vue de la superficie territoriale. Mais, c'est surtout au point de vue des moyens de communication, que le choix de St-Jérôme s'impose.

Dans un district comme le nôtre où le moindre procès coûte des sommes folles pour les frais de route des témoins, il est d'un haut intérêt de choisir pour chef-lieu, l'endroit le plus central et le plus facile à atteindre.

Placée au centre du comté de Terrebonne, qui est traversé du nord au

**Le Magasin  
Populaire  
DE L'EST**

1459 3<sup>e</sup> Carrière  
**Vallières.**

**ATTENTION SPECIALE  
AUX COMMANDES PAR  
LA MALLE.**

**A NOS CLIENTS DE LA CAMPAGNE**

**Spécialités à tous nos Rayons**

CHAPEAUX DE PARIS, NEW YORK,

COSTUMES CHICS, \$10.00 à \$50.00, en Tweed Pâle et Vénitien, Couleurs nouvelles.

MANTEAUX, \$4.00 à \$25.00.

BLOUSES DE SOIE, Blanche et Noires, \$2.00 à \$15.00.

BOAS, \$3.50 à \$85.00, Gris, Naturel, Noir.

PLUMES D'AUTRUCHES. [Vert, Brun.

SACOCHEs, 75c à \$7.50, Blanc, Bleu Marin,

COLLETS DE CHIFFON et

DENTELLE, 50c, 75c à \$2.50

**Ouverture des Modes, Printemps 1906**

Mesdames,

Nous avons l'honneur de vous in-  
former que notre Ouverture de Modes du Printemps  
se fera Samedi, 24, 26 et 27 Mars prochain et jours suivants.

Les nouvelles créations en Modes et Confection, apporteront la  
preuve éclatante que notre maison entend justifier le programme qu'elle s'est  
tracé : Bon Marché, Qualité, Élégance.

En sollicitant l'honneur de votre visite, nous vous prions d'agréer, Mesdame, nos très  
respectueuses salutations.

**Maison Vallières, Coin Ste-Catherine et Montcalm,  
MONTREAL**

sud par le chemin de fer de la compa-  
gnie du Pacifique Canadien, notre ville  
reçoit ainsi toute la partie nord du dis-  
trict, la partie sud du comté de Terre-  
bonne en même temps que les person-  
nes venant de Montréal et St-Eustache,  
etc. Le Grand-Nord qui aura bientôt  
sa jonction dans notre ville, traverse  
le nord du comté d'Argenteuil et sa  
ligne de Québec à Hawkesbury tra-  
verse à son tour une partie du comté  
des Deux-Montagnes et tout le sud  
d'Argenteuil.

Il est inutile de réaffirmer notre con-  
fiance absolue dans l'avenir de notre  
Nord-Ouest provincial qui se dévelop-  
pe toujours en dépit de tous les obs-  
tacles et de tous les mauvais vouloirs.  
D'ici à longtemps, pendant que le  
Nord se développera les vieilles pa-  
roisses décroîtront ou resteront station-  
naires dans leur population. C'est dire  
aussi que c'est du Nord, des cantons  
plus nouveaux où les droits de chacun  
sont encore imprécis et indéterminés,  
où le commerce et l'industrie fleuris-  
sent que viendra la majeure partie des  
contestations.

Pourquoi, du reste, Ste-Scholastique  
garderait-il le chef-lien ? A part la rai-  
son du fait accompli, il n'y a absolu-  
ment rien pour recommander ce villa-  
ge plutôt que vingt autres localités de  
notre district. A part la nécessité où  
se trouvent les gens d'y aller débattre  
leurs droits, qu'est-ce qui peut bien  
nous y conduire ?

Par le nombre et l'importance de  
ses industries, par le chiffre de sa po-  
pulation, par l'esprit d'entreprise de  
ses concitoyens, par le volume et la  
nature de son commerce, par sa situa-  
tion topographique, Saint-Jérôme est  
devenu depuis plusieurs années la ca-  
pital de fait du district de Terrebonne  
et nous ne voyons pas pourquoi le gou-  
vernement de Québec ne profiterait  
pas de l'occasion qui lui est offerte si  
belle d'en faire la capitale de droit.

Une grande partie de la population  
du district vit chez nous par néces-  
sité d'affaires et personne ne se plain-  
dra d'y venir en même temps pour ses  
affaires judiciaires.

Les habitants du comté de Terre-  
bonne, les citoyens de Saint-Jérôme se  
doivent de travailler à cette fin. Notre  
député, devenu ministre, est lié par sa  
promesse, et si le gouvernement, dont  
il fait partie, veut bien étudier la  
question à son mérite, nous sommes  
convaincus que notre ville deviendra  
la capitale du district de Terrebonne ;  
le changement s'impose.

AYMÉRILLOT.

**St-Placide**

—L'épouse de M. Wilfrid Ladouceur  
a donné naissance à un fils. Parrain et  
marraine M. et Mme Hector Dubreuil,  
oncle et tante de l'enfant.

—Le beau temps que nous avons eu  
dimanche dernier, nous a amené plu-  
sieurs visiteurs parmi lesquels nous avons  
remarqué : M. et Mme Euclide Ladou-  
ceur, de St-André, M. et Mme Arthur

Consineau, de St-Lazare, chez M. Wil-  
frid Ladouceur. Mme Ve Magloire Ber-  
trand, de Ste-Thérèse, en promenade  
chez M. Hyacinthe Pilon.

—M. Placide Boyer, de Montréal,  
était de passage ici la semaine dernière.

—M. Napoléon Dubreuil est de retour  
d'un voyage à L'Annonciation.

—M. Alphonse Dubreuil, ainsi que  
son fils Frédéric, doivent bientôt nous  
quitter pour aller à l'Annonciation, où  
ils doivent passer une partie de l'été  
pour scier au moulin du Lac Castor.

—La fonderie de M. O. L. Gadoury  
est ouverte de la semaine dernière. M.  
Gadoury se propose cette année d'em-  
ployer plus d'ouvriers à sa boutique  
parce qu'il a beaucoup d'ouvrage.

—Livres, factums, pamphlets, circu-  
laires, faits avec goûts et promptitude  
chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA  
NATION, St-Jérôme, P. Q.

**A PEU DE FRAIS**

Après avoir inutilement essayé une  
quantité de remèdes, dont quelques-uns  
sont forts dispendieux, pour traiter un  
rhume opiniâtre, une toux persistante,  
une bronchite chronique, essayez le BAU-  
ME RHUMAL. Il vous guérira à peu de  
frais et rapidement.

**CORRESPONDANCE**

*Les affaires municipales de Ste-Thérèse.—  
Une réponse au Doreur Véritas.*

Dans un article, paru dans LA NATION  
du 10 mars, à propos des affaires munici-  
pales à Ste-Thérèse, VERITAS de l'Ave-  
nir du Nord, frappé à l'endroit vulnéra-  
ble, sort de sa cachette, quitte un ins-  
tant le rôle d'évaluation, listes, ficelles  
électorales et dans un article *ad hominem*  
s'abat comme la foudre sur THÉRÉSIE  
et ses amis qu'il disperse aux quatre  
coins du globe !

Synthèse de la diatribe "Menteurs ou  
ignorants."

Canévas : 1<sup>e</sup> mensonge . . . 2<sup>e</sup> men-  
songe . . . 3<sup>e</sup> mensonge . . . 4<sup>e</sup> men-  
songe . . .

On dirait vraiment que VERITAS est  
familier avec ce personnage qui hante  
son cerveau, principalement lorsqu'il ma-  
nigance ses ficelles municipales.

Comment quatre mensonges et *pi* un  
gros en face de la majesté de la loi !!  
Quelle bagarre, si le rôle d'évaluation,  
la mise et demeure, les débetures et le  
fonds d'amortissement, faisant cause  
commune avec "VERITAS, allaient se ré-  
volter !"

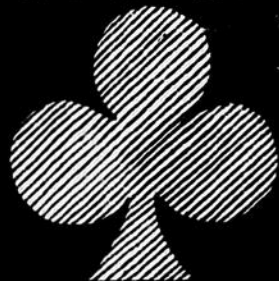
Si VERITAS, métamorphosé tout à  
coup en "Purgon" de la loi, allait en



Design  
Registered.

**EAU  
DE  
VICHY**

**TREFLE  
ROUGE**



**DES SOURCES  
SAINT-LOUIS  
LA SEULE  
VERITABLE**

**L. CHAPUT FILS & CIE  
AGENTS  
MONTREAL**



juges de la loi, flageller tous ces errements à la loi, que deviendraient THÉRÉSIE et ses amis?

"Avant qu'il soit quatre jours des incurables."

"Ah! Mi-éricorde!"

"Ils tomberaient frappés de Bradypepsie."

M. Purgon!

"De Bradypepsie dans la dyspepsie."

M. Purgon!

"De la dyspepsie dans l'apepsie."

M. Purgon. Assez, il n'y a que cinq mensonges devant la loi!

"De la dysenterie dans l'hydropésie."

M. Purgon!

M. VERITAS, arrêtez vos foudres, nous allons—plutôt vous dire la vérité.

Ah! mon Dieu, on nous l'avait pourtant dit: (*Doctus Cum Matheo*), prenez garde à VERITAS. Si VERITAS "qui n'a pas la loi, fait naturellement ce que prescrit la loi, il est, lui qui n'a pas la loi, à lui-même la loi, montrant ainsi l'œuvre de la loi écrite dans son cœur, la conscience lui rendant témoignage et sa pensée s'accusant et se défendant l'une l'autre suivant la loi"!!!

Eh bien oui, cher docteur VERITAS! Toute votre réplique se résume en dernière analyse, en ces deux grands traits d'esprit: "Mensonge et Ignorance".

Vous devez à la vérité, dites-vous de rétablir les faits en les dénaturant:

1er Mensonge.—"THÉRÉSIE et ses amis avaient organisé une petite intrigue, pas maligne du tout.

"Ils avaient réussi à faire partir M. Lacroix, pour certains travaux à faire au chemin de fer du Nord à cinquante mille de Ste-Thérèse." "Les conseillers Desjardins et Deschambault ayant découvert ceci n'ont pas assisté au Conseil".

Vous auriez dû vous renseigner, VERITAS auprès d'un citoyen dont la parole ne peut être révoquée.

En l'absence de M. E. Paquette, M. Isidore Verschelden, proposé à l'office de la Compagnie du Pacifique, ayant reçu un message de St-Faustin mandant des ouvriers, dépêcha M. Lacroix et autres co.équipages, pour aller réparer sans retard, l'accident survenu au réservoir de la compagnie à St-Faustin. Voir même M. Lacroix qui confirme cette assertion et déclare n'avoir jamais été molesté par THÉRÉSIE et ses amis pour l'empêcher d'assister aux séances du Conseil.

Vous semblez, VERITAS, vouloir jeter l'injure à la face de M. Lacroix, en l'accusant d'avoir déserté Ste Thérèse, et de s'être livré ainsi de gré aux intrigues de THÉRÉSIE et de ses amis.

2me mensonge.—N'est-il pas vrai, que sans la plainte du député de la paroisse de Ste-Thérèse, le Conseil du Village ne se serait pas réuni, bien que certains Conseillers parlaient de voter des CONDOLATIONS au Maire (mort aujourd'hui), qui signait, comme le dit le correspondant de l'*Avenir*, le registre des délibérations de son nom en écrivant au-dessous M. Mè... re, Mère. Voilà qui n'est pas banal pour le Maire du député. Mais en vue d'éviter une 3ième nomination, en moins d'une année, par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, on a essayé en vain de réunir, par tous les moyens que la loi suggère, les Conseillers. Evidemment, seul le député du Village n'avait pas le droit de convoquer les sessions du Conseil. Mais la plainte qu'il avait lui-même formulée dans un style chatié, était bien la manifestation directe d'une convocation du Conseil que, par intrigue, on réussit à faire rater.

3ime mensonge.—VERITAS qui rencontre si fréquemment seul le vrai VERITAS et en qui il se plaît à reconnaître la personnification perplexe dans le rouage des poulieries municipales, voudrait-il lui

**TIMOTHÉE DANS LES NUÉS**



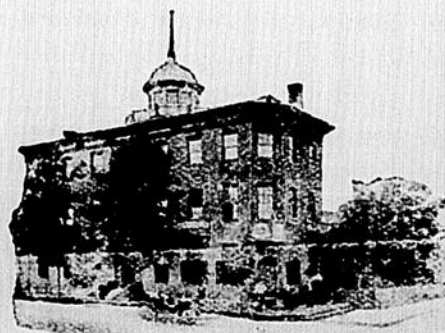
**Le Meilleur Cigare à 5c.**

VENDU ET GARANTI PAR

**Reliance Cigar Factory, Limitée,**

5 et 7 De Bresolles. - MONTREAL.

CELESTIN BEAULIEU, Représentant.



Telephone Longue Distance 37. - B. P. 41.

**Hotel Beaulieu**

G. A. BEAULIEU, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour Banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville

PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Specialité: Bières Allemandes Importées.

demandeur s'il croit sincèrement THÉRÉSIE et ses amis, assez ignorants en droit municipal, pour douter de l'illégalité de l'ajournement du 24 au 26 février? Pour jeter plus de lumière sur cette intrigue, il suffit de rappeler que le dernier jour de grâce dans l'espoir devoir revenir collègues à de meilleurs sentiments et dégagés de toutes influences entérieures. Encore même supercherie.

4ième mensonge.—Si VERITAS eut voulu lire entre les lignes, il se serait vite aperçu que lorsque THÉRÉSIE parle de destitution, il ne fait allusion qu'aux charges qui ont trait aux affaires municipales. Evidemment, on ne peut concéder d'un magnat municipal, quelque puissant qu'il soit, le droit de faire seul ces destitutions sans avoir recours à des intrigues.

5ième mensonge.—En réponse au plus gros mensonge, je vous dirai simplement VERITAS, et la lettre en est grosse, que si nos édifiés avaient pu se réunir et s'entendre sur le choix d'un conseiller, on n'aurait pu accuser certain agrateur de soumettre et faire nommer à sa guise par le Lieutenant-gouverneur en Conseil, un conseiller favorable à la nomination de M. Desjardins, au siège de la mairie. Nous n'avons jamais voulu insinuer que le Maire avait été nommé par le Lieute-

nant Gouverneur, mais nous persistons à dire que sans cette assistance, M. Desjardins serait resté conseiller intra vires.

Veillez agréer, M. VERITAS, l'expression de notre vif regret pour vous avoir détourné un moment des hautes fonctions qui désormais, devront vous placer au dessus de l'arène municipale.

Chacun son métier...

THÉRÉSIE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPERIEURE  
District de Terrebonne

Dans l'affaire de:

RÉGIS GUÉNETTE, père,

Commerçant et industriel,

Débiteur insolvable,

de la ville de St-Jérôme.

Le dit Régis Guénette, père, ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le 8 mars courant 1906, avis est par les présents donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire soussigné au village de Ste-Scholastique, district de Terrebonne, le septième jour d'avril prochain 1906, à dix heures de l'avant-midi pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

GRIGNON & FORTIER,

P. C. S.

Ste-Scholastique, 8 mars 1906.

# NOS MAISONS DE SAINT-JEROME

## La MAISON LAFLAMME

GROS ET DETAIL

Vins, Liqueurs, Epiceries  
DE TOUS GENRES

FARINE, GRAINS, FOIN, MOULÉE.

Aussi : FERRONNERIE, PEINTURE,  
HUILE, VERNIS, VITRES, Etc.

Spécialités de LIQUEURS, THE, CAFE

Agences pour les meilleures maisons de commerce.

Marchandises pour tous les goûts.—Qualités supérieures et  
et prix défiant toute compétition.

AGENT POUR LE CELEBRE CARBURE DE CALCIUM POUR  
LE GENERATEUR AU GAZ ACETYLENE.

Même prix qu'à Montréal.

*Consommateurs du district de Terrebonne ne manquez pas  
de venir nous faire une visite avant d'aller ailleurs.*

—Pourquoi les marchands du nord iraient-ils s'ap-  
provisionner ailleurs quand nous leur offrons  
quantité de marchandises à un prix plus bas qu'à  
Montréal.

Venez nous voir

### Chs. E. LAFLAMME

Rue Labolle, SAINT-JEROME



## LA MAISON J. D. Guay

Successeur de la Maison  
J. A. RICHARD

A SAINT-JEROME

**Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures,  
Fourrures, Hardes Faites,  
Bijouteries, Etc.**

DÉPARTEMENTS REMPLIS DE STOCK POUR TOUS  
LES GOÛTS ET TOUTES LES DEMANDES.

**Le plus grand Magasin Départemental**  
DU DISTRICT DE TERREBONNE

SIX DÉPARTEMENTS AVEC AMÉLIORATIONS  
DES PLUS MODERNES.

NOUS IMPORTONS NOUS-MÊMES NOS MARCHANDISES DE  
L'EUROPE. DERNIÈRE MODE, QUALITÉ SUPÉRIEURE  
ET BON MARCHÉ. TAILLEUR ET MODISTE À  
LA DISPOSITION DES CLIENTS.

Agence de la manufacture Semi Ready, de la célèbre marque Progress  
Brand, pour hardes faites, et de la Slater Shoe Co., pour les chaussures.

Clients des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes, pourquoi aller  
acheter à Montréal? Pour payer plus cher? Songez à vos frais de trans-  
port.

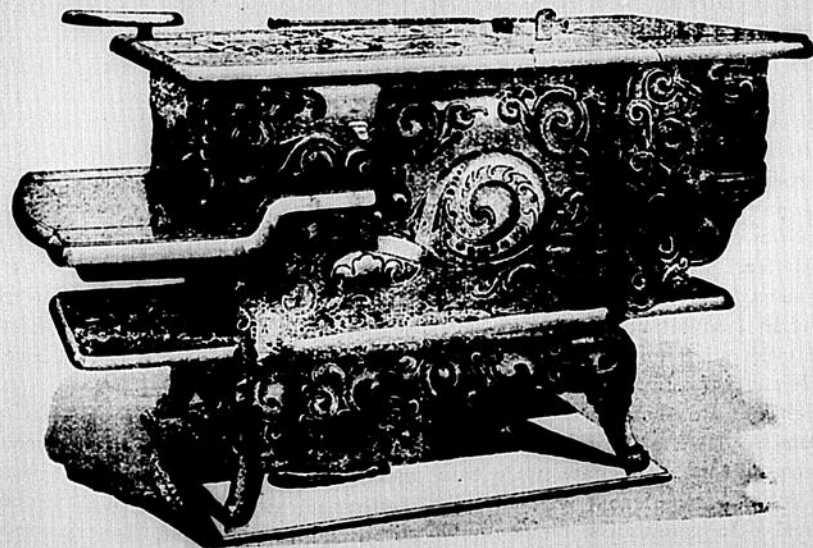
Encouragez les maisons de votre district et vous économiserez 10%  
sur vos achats.

**VENEZ NOUS VOIR.**

## S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,  
COURROIES POUR MOULINS,  
SCIES RONDES, DYNAMITE,  
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,  
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,  
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et  
de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.

BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture prépa-  
rée, etc., au prix du gros.

**S. G. LAVIOLETTE.**

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE. ST-JEROME

## La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL, GENTIBERT,  
GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH  
JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH  
McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE,  
LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX  
DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

Tous les produits de la maison BARTON & GUESTIER.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME  
DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY  
BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

**Les Epiceries sont de première qualité,  
à des prix raisonnables.**

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes  
maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses mar-  
chandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de  
l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout  
spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité  
sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

## Echos du District

### A Saint-Jérôme

—A l'âge de 65 ans, Mme Alfred Touchette, née de La Sablonnière, est décédée. Ses funérailles ont eu lieu mardi.

—Les funérailles de Mme Bruno Lachapelle ont eu lieu lundi. Le mari de la défunte, son beau-père, Edouard Lachapelle, et ses beaux-frères, Valmore Labelle, et Edouard Lachapelle, fils, conduisaient le deuil.

—Un accident est arrivé à l'enfant de M. Alphonse Labelle, commis chez M. Laflamme. La fillette d'environ 4 ans était à glisser quand elle tomba et se fractura une jambe.

—La clôture de la grande retraite de tempérance a eu lieu dimanche soir. L'église était remplie de fidèles. Environ sept cents membres se sont enrôlés à la société. Le Rév. Père Gaston, O. F. M., se déclare enchanté du succès de cette retraite.

—Le 17 mars, est décédée Melle Yvonne Montigny, à l'âge de 18 mois, enfant de M. Liguori Montigny, cultivateur.

—M. C. P. Boileau, de l'Annonciation, était de passage ici, jeudi.

—M. Edmond Lachaine, de Montréal, était en visite chez son père, dimanche dernier.

—M. Jean Prévost part la semaine prochaine, pour l'Europe.

—Le conseil de comté a adopté des résolutions de condoléances au sujet de la mort de l'hon. M. Préfontaine.

**BAPTEMES.**—L'épouse de M. Alexandre Beauchamp, un fils : Léo Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Plouffe. L'épouse de M. Alexandre Lefort, une fille : Marie Blanche-Simone. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Riendeau, de St-Isidore de Laprairie, grands parents. L'épouse de M. Omer Desjardins, un fils : Joseph-Honoré-Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Boucher, charpentier.

**ON DEMANDE** — à acheter du bois de sciage : pin, épinette blanche et pruche, et bois de charpente. S'adresser à Emery Prévost, St-Vincent de Paul.

—Sont descendus à l'hôtel Beaulieu : MM. J. A. Lafrance, E. Quevillon, L. C. Tarlton, J. A. Chevalier, J. D. Grenier, E. Durocher, J. J. Wilson, J. H. E. Davis, T. L. Snow, J. A. Brault, P. A. Thoin, N. Blanchard, A. Chagnon, Gustave Tassé, Paul Neveu, H. N. De Wet, J. O. Boyer, J. Ledoux, A. Dunn, A. LeBlanc, M. et Mme Corcoran, T. A. Duval, A. Desjardins, W. E. Cattley, Montréal ; E. J. Connors, F. Vaillatte, Ottawa ; Thos. Keought, Saint-Canut ; J. R. Findley, Carlton Place ; A. Robidoux, L'Annonciation.

—Voulez-vous des impressions bien faites, et à très bas prix, adressez-vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

### Labelle

—M. Archambault, père de M. Honoré Archambault, demeurant à Labelle, est décédé subitement.

—Ici, il y a eu assez de neige pour le commerce du bois.

—M. Philias Longpré, du lac des Iles, était dernièrement de passage chez M. A. Dumoulin.

### L'Annonciation

—M. C. Boileau est de retour de Montréal, où il a établi une succursale de son commerce. M. Boileau se propose de faire le commerce de bois, au détail, sur une grande échelle. Il est revenu très satisfait.

## CIGARETTES



## SWEET CAPORAL

fumées  
universellement

—L'un des fils de M. Henri Ladouceur a été victime d'un accident. Il est tombé sous une charge de billots. Il n'a reçu aucune blessure sérieuse, mais il a souffert beaucoup de lésions internes.

—Le commerce de bois s'annonce très bon pour l'automne prochain. Les compagnies Perley, Riordan, se préparent déjà à faire une grosse saison.

—La manufacture Chartier & Guay, ouvrira ses portes vers le mois de mai.

—La Cie Perley a acquis le moulin de M. Arthur Bell.

### Au Nominique

—Le Rév. Père Mouttet, curé et président du comité provisoire de l'Association Coopérative des Colons unis du Nord, ainsi que M. l'abbé Eugène Corbeil, curé de l'Ascension, l'un des plus ardents promoteurs du mouvement de la Colonisation, sont allés à Ottawa, soumettre à Mgr Duhamel, le projet d'association et de propagande qu'ils entendent mener à bonne fin, et obtenir à ce sujet l'autorisation de leur Supérieur.

On prépare une belle réception aux délégués. Le Comité provisoire dont fait partie le maire du Nominique, M. J. A. Lalande, seconde de toutes ses forces les RR. PP. Chanoines Réguliers. A cette assemblée du 27 mars, on s'organisera d'une manière définitive. L'association se composera de tous les colons du Nord qui se feront représenter sur le comité général d'action, par le curé et le maire de chaque paroisse.

### Rapide de l'Orignal

—On a fêté l'anniversaire de naissance de M. Nap. St-Amour. M. N. A. Gauthier lui a lu une adresse.

### Ferme Neuve

—Mme Alfred Dubé, du deuxième rang Moreau, a été victime d'un accident. Elle était en voyage, alors que sa voiture chavira. Elle s'est infligée des blessures en tombant sur la glace.

—Un incendie a consumé la maison de M. Gravel, du deuxième rang.

### St-Thérèse

—M. Ludger Lapointe, employé depuis plusieurs années chez W. Brennan doit nous quitter bientôt pour aller se fixer à Montréal, où il ouvrira une épicerie à son bénéfice. Nous lui souhaitons succès.

—Il y a eu séance littéraire et musicale à l'occasion de la St-Joseph, fête patronale de M. le Vice-Supérieur et M. le Directeur des élèves du Séminaire.

**PROGRAMME.**—Ouverture : Le retour des Vétérans, Fanfare. Hommage aux héros de la fête, par A. Mathien, élève

finissant. "Probité et politesse en action", drame en trois actes. Les acteurs étaient A. Valois, H. Monette, D. Biuette, E. Garreau, T. Gardiner, J. Bélair, J. Pigeon, E. Léonard, E. Vallières, P. Perron, J. Théoret, H. Charbonneau, A. Bigras, F. Clermont.

—Une fillette, nommée Beauchamp, s'est démis un pied en descendant un escalier à l'Hospice Drapeau.

—Mardi dernier avait lieu les funérailles du jeune Théodule Denis. Comme ancien membre de la fanfare du village, ses confrères, musique en tête, escortèrent la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

—Samedi dernier, le conseil octroyait aux requérants les licences suivantes à l'unanimité : Doglass, brasserie ; W. P. Brennan, grocerie. Pour les hôtels : MM. Josephat Desjardins, N. Morin, Blanchard, Jutras. Pour l'octroi de cette dernière licence, désormais historique, il y eut toutefois de l'opposition. Afin de voir clair dans les responsabilités, donnons de suite la division. En faveur : J. Bocage, Théo. Lacroix, Deschambault. Contre : Dr Deschambault, Edmond Dubois, Edmond Labonté. En faveur, vote prépondérant du maire Wilfrid Desjardins. Partout ailleurs, il est question de diminuer le nombre des hôtels pour se conformer aux vœux de notre évêque et du clergé. A St-Thérèse, on augmente le nombre des licences.

—Nos conscillers a étudié sérieusement un nouveau règlement que M. J. Roux leur a soumis, relativement à l'éclairage électrique.

—Les Drs J. Dion, de St-Jean, de Dieu, Anthime Riopel et Ald. Brosseau, de Montréal, étaient à la messe ici dimanche dernier.

—Lundi dernier, vers 8 heures, il est tombé un bolide près de la maison de Jérémie Deschambault. Le météore pouvait la grosseur d'un coco.

### St-Scholastique

—Nous avons gagné notre premier point au sujet de l'exposition agricole. Le vote sur la question de fixer le site de l'exposition sera pris ici le 7 avril. St-Benoit a été battu. Cependant, ne soyons pas trop confiants. St-Eustache, St-Joseph, Oka, St-Placide, St-Hermas, St-Augustin pourront bien voter en bloc pour St-Benoit, le 7 avril. Si les chemins étaient mauvais, nous aurions une chance. St-Benoit se dit sûr d'avoir le chemin de fer.

D'un autre côté, nous avons, nous, un chemin de fer et de plus le chef-lieu. Nous sommes menacés de perdre le chef-lieu. Nous avons contre nous un ministre, M. Jean Prévost, qui travaille en faveur de St-Jérôme. Efforçons-nous de donner de l'importance à notre village, de lui créer une réputation d'affaires, et non de partisanerie, de fanatisme. Les abus qui ont été commis ici, dans le passé, dans un passé assez récent, nous ont fait bien du tort, même dans notre comté. Il semble maintenant y avoir plus d'union. On paraît aussi mieux inspiré, plus soucieux de nos intérêts. M. Félix Raymond, notre maire, est un homme d'affaires et nul doute qu'il s'efforcera de donner à notre village un élan vers le progrès. Unissons-nous tous pour un but commun : faire des affaires honorables et progresser. N'écoutons pas les mauvais inspireurs.

La dernière exposition qui a eu lieu à St-Scholastique, a été un très grand succès. On prétend aujourd'hui, pour soulever les préjugés contre nous, que notre maire d'alors avait encouragé

liquement, au banquet, ses adversaires politiques. Nous espérons que pareille chose ne se répétera plus. Le maire d'alors a été décapité. La faute d'un n'est pas celle de tout le monde. Nous voulons donner plus d'importance à notre chef-lieu. Pourquoi pas nous aider ? Nous voulons nous mettre en état de bien recevoir les exposants et les visiteurs, le jour de notre exposition annuelle, pourquoi pas nous approuver ? C'est St-Scholastique qui s'est mis en tête du mouvement en faveur des bâtisses permanentes.

### Saint-Benoit

—Nous venons de perdre l'un de nos meilleurs concitoyens dans la personne de M. Francis Fautoux, décédé lundi dernier, à l'âge de 78 ans. Intelligent, bon, d'une politesse remarquable, d'une honorabilité à toute épreuve, tel fut M. Fautoux durant toute sa vie.

Il était le père de MM. Georges Fautoux, notaire de St-Eustache, Joseph, entrepreneur, André, avocat, Samuel, fabricant de beurre, Alfred, Napoléon, de Mme Guindon, de St-Joseph, de Mlles Marie-Anne et Sarah et de la révérende sœur Fautoux, de la Communauté des Sœurs Grises.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi. L'assistance était nombreuse.

Étaient porteurs MM. Damase Rochon, Damase Pilon, Louis Corbeil, Jos. Lorrain, Guillaume Lanthier, Alfred Ouellet. M. le maire Edmond Lalande dirigeait le deuil.

M. l'abbé Noël Fautoux a officié, assisté des révérends MM. Cousineau, curé de St-Eustache, et Mignault, de St-Thérèse.

Nos sympathies à la famille du défunt.

—Les directeurs de la société d'agriculture de notre comté se sont réunis lundi dernier, pour fixer la date et l'endroit où les membres de la société seront appelés à voter sur la question de l'érection des bâtisses permanentes.

Par son vote prépondérant, M. Bigras, président, a décidé que le vote devra être pris à St-Scholastique le 7 avril.

Les directeurs de St-Augustin, St-Eustache et Oka ont voté en faveur de St-Benoit. M. J. W. Sauvé, de St-Placide, ayant voté contre St-Benoit, et M. le président, ayant voté deux fois, St-Scholastique l'a emporté. On prétend qu'à St-Scholastique, au cas d'un mauvais temps, on aura la grande salle du marché.

Nos directeurs, MM. Paul Gratton et Thom. Anglis ont fait leur possible en faveur de St-Benoit. Ils sont d'opinion que si St-Eustache, St-Joseph, Oka, St-Placide, St-Augustin et St-Hermas voulaient s'unir en faveur de St-Benoit, St-Scholastique ne pourrait pas l'emporter. M. Paul Gratton prétend que la seule objection à St-Benoit, c'est le chemin de fer. "Or, dit-il, il est maintenant certain que nous aurons un chemin de fer avant que les bâtisses puissent être construites. Nous en aurons peut-être deux : Électrique et à vapeur."

En effet, M. Ethier a promis qu'un chemin de fer serait construit prochainement. Si St-Scholastique veut nous montrer une déclaration de M. Ethier assurant qu'un chemin de fer traversera St-Benoit dans un avenir rapproché, nous admettons que St-Scholastique a plus d'avantages que nous. Il est cependant entendu que le Grand-Nord traversera prochainement notre paroisse. Et si la promesse de M. Ethier se réalise, nous aurons aussi un chemin de fer électrique. Si St-Scholastique, ne croyait plus aux engagements aux promesses de M. Ethier, ce serait du nouveau. Quant à nous, au sujet du chemin de fer électrique, nous nous en rapportons à M. Ethier. Il a la parole.